



**ASSOCIATION SPORTIVE
LYCEE E.J.MAREY 2021 / 2022**

AUTORISATION PARENTALE

1. L'ANIMATION au gymnase du lycée Marey. Les activités des lundi, jeudi et vendredi de 12h00 à 13h00 sont pour le début d'année suspendues (COVID). Nous informerons les élèves via éclat de leur réouverture quand elle aura lieu.

2. Les CENTRES d'ENTRAINEMENT LE MERCREDI

La liste des activités proposées est consultable au lycée (tableaux d'affichages), sur le site du lycée et sur le compte instagram « EPS Marey ».

TARIF DE LA LICENCE (voté lors de l'AG de l'AS du lundi 14/09/2021) :

- ✓ **25 euros pour tout élève du lycée Marey**
- ✓ **10 euros si vous avez pris une licence à l'AS du lycée Marey en 2020 / 2021**
- ✓ **5 euros si vous êtes licencié en club en Bourgogne Franche Comté avec le coupon « double licence » à télécharger sur le site ECLAT du lycée.**
- ✓ **Attention : les élèves qui participent au spectacle de fin d'année devront être licenciés AS (assurance)**

PIECES A FOURNIR :

- **L'autorisation parentale ci-dessous remplie et signée**
- **Un chèque de 25, 10 ou 5 euros selon le cas libellé à l'ordre de l'AS Lycée Marey**

Rendre l'ensemble à votre professeur EPS dans une enveloppe avec votre nom / prénom.

.....
Je soussigné(e).....Tel :
Père, Mère, Tuteur, représentant légal (1) autorise l'élève

NOMPrénom.....tel de l'élève.....
en classe de..... Sexe F / G né le/...../... email.....
à pratiquer les activités de l'association sportive du Lycée E.J.Marey.

Je soussigné (e), M. / Mme, atteste avoir pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS (https://opuss.unss.org/html/ressources/article/pj/GARANTIES_GENERALES.1499940412867.pdf).

J'ai bien noté que le règlement et le fonctionnement de l'AS sont susceptibles de changer en cours d'année en fonction du protocole sanitaire en vigueur.

Fait à

, le

SIGNATURE :